

N°106

Mai 2026

Bibliothèques

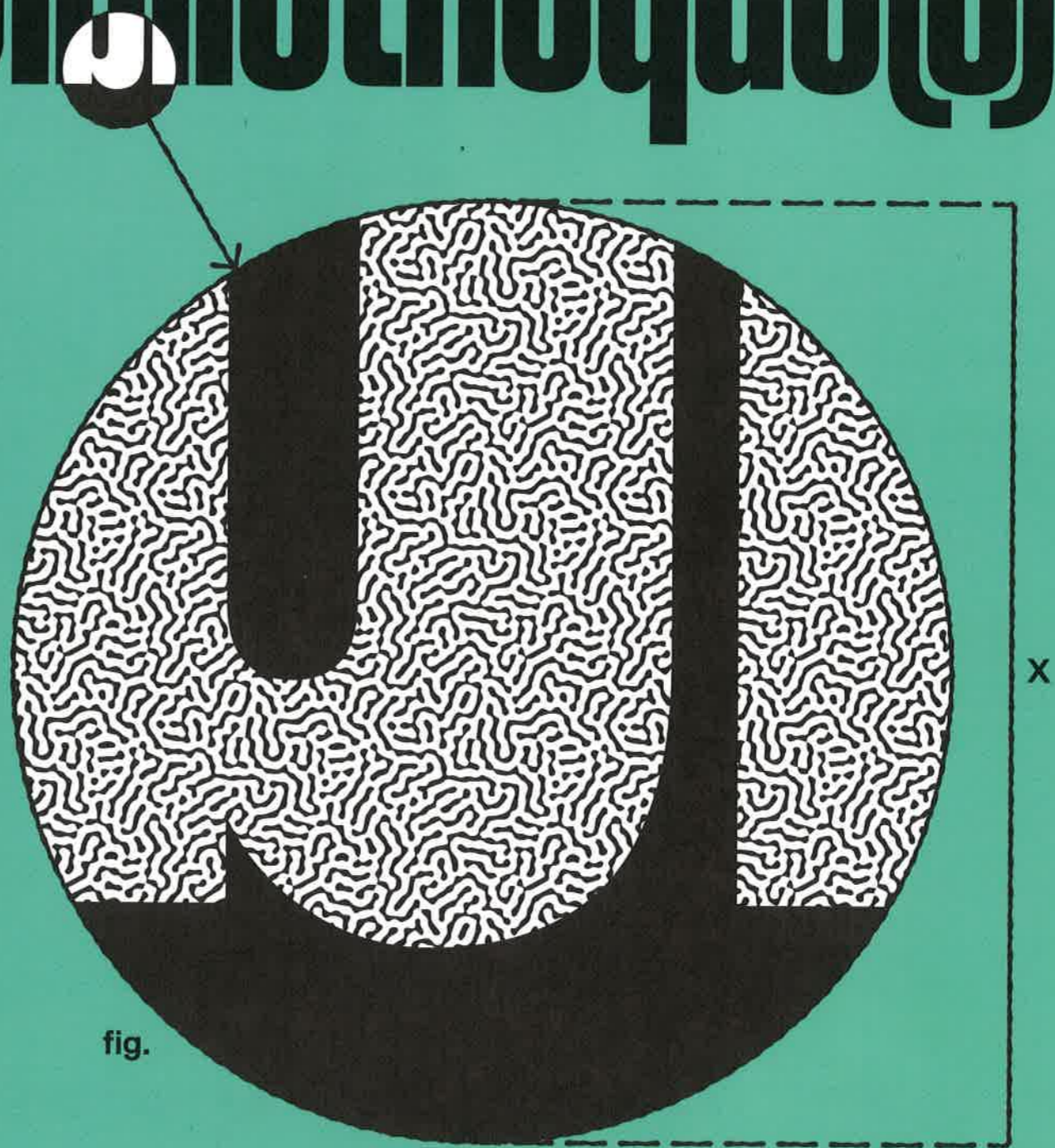


fig.

Revue de l'Association des Bibliothécaires de France

abf

Monter un comité scientifique autour des sciences en médiathèque

par Sophie Agié-Carré

Faire appel à des scientifiques pour aborder les questions scientifiques peut transformer profondément une médiathèque : ses équipes, ses collections et ses actions culturelles. Cet article retrace la création du comité scientifique de Saint-Sébastien-sur-Loire, son fonctionnement et ses perspectives. Nous remercions Aline Angot et Véronique Brevet, de la médiathèque pour l'entretien passionnant qu'elles nous ont accordé !

Un contexte favorable aux sciences, mais des questions à résoudre

Parfois, il suffit d'un alignement des planètes pour qu'une idée puisse enfin voir le jour. C'est exactement ce qui s'est produit avec la création du comité scientifique de la médiathèque de Saint-Sébastien-sur-Loire.

L'initiative est née d'une réflexion autour des collections, mais s'est rapidement diffusée bien au-delà. Ce qui n'était au départ qu'une interrogation sur la place des sciences dans les rayonnages est devenu un projet structurant pour l'ensemble de la médiathèque, renforçant la mission d'information et la capacité à accompagner les publics dans un domaine où les connaissances sont parfois contestées.

Si les suggestions d'achats constituent un excellent moyen d'associer les usagers à la construction des collections, leur intégration n'est pas automatique. Chaque demande doit être évaluée : pertinence du sujet, angle adopté, actualité des informations, qualité éditoriale...

Dans le domaine scientifique en particulier, les bibliothécaires sont de plus en plus sollicités pour acquérir des ouvrages relevant des pseudo sciences ou de théories controversées. Ces demandes soulèvent des questions complexes. Inscire ces choix dans une charte de politique documentaire est essentiel : cela permet de justifier de manière transparente et professionnelle un accord ou un refus. Mais cette position peut parfois aller à contre courant de discours médiatiques très présents, ce qui rend l'argumentation plus délicate face au public.

Pour pouvoir refuser sereinement et légitimement des suggestions d'achats, notamment lorsqu'elles touchent à des sujets scientifiques sensibles, il est indispensable de s'appuyer sur une expertise solide. Or, la formation initiale des bibliothécaires est majoritairement littéraire et peut laisser les équipes démunies face à des demandes d'usagers. L'équipe a donc ressenti la nécessité de renforcer ses connaissances en s'appuyant sur des spécialistes du domaine, afin de consolider ses décisions et assurer la fiabilité des collections.

La formation *Démystifier les sciences*, animée par Laurent Desse (Bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie) s'est alors imposée comme une première étape pour acquérir des connaissances et des outils sur le sujet des sciences en bibliothèque publique.

C'est Aline Angot qui a suivi cette formation, avec en tête de nombreuses interrogations restées sans réponse. À son retour, l'une des pistes qu'elle propose à Véronique Brevet est la création d'un comité scientifique, afin de renforcer la légitimité des professionnels de la médiathèque lorsqu'ils doivent se positionner sur des sujets sensibles ou controversés.

Cette idée, née d'un besoin très concret, a constitué le point de départ d'une réflexion plus large sur la place des sciences dans les collections et sur la manière d'accompagner les publics face aux remises en question actuelles des théories scientifiques.

Création du comité scientifique

C'est une rencontre à la médiathèque qui va permettre de trouver par hasard, l'une des premières personnes du futur comité scientifique.

En effet, en 2024, une rencontre se fait à la médiathèque avec une membre du comité local IESF¹, ancienne ingénieure, venue déposer une affiche pour la Fête de la science. «La science, ce n'est pas de la culture» lui a-t-on dit dans une autre bibliothèque ! Ce n'était pas l'approche à Saint-Sébastien-sur-Loire, et cet échange va être la première pierre vers la création du comité scientifique.

Si le hasard a bien fait les choses à Saint-Sébastien, trouver des scientifiques pour s'investir dans la bibliothèque peut sembler difficile mais des pistes existent. La fête des sciences est une très bonne opportunité pour rencontrer des scientifiques, bien sûr, mais aussi pour échanger avec les coordinateurs régionaux et départementaux de la Fête de la Science, qui sont une excellente ressource pour mettre en relation bibliothécaires et scientifiques.

Il est aussi intéressant de se rapprocher des cellules scientifiques et techniques des universités², ainsi que des comités locaux IESF. Autour de vous, il y a forcément des associations, des comités, des entreprises, des écoles ou des instituts locaux, qui peuvent vous aider à prendre un premier contact avec des scientifiques. Enfin, il est possible de lancer des appels à contribution via différents canaux de communication, et pourquoi ne pas se rapprocher tout simplement des usagers qui empruntent régulièrement des ouvrages de sciences ? On découvre parfois qu'ils sont ingénieurs au CNRS !

À la médiathèque de Saint-Sébastien-sur-Loire, l'approche de l'IESF et sa forme associative ont rapidement convaincu les équipes de s'appuyer sur cette structure pour constituer le comité scientifique. Le comité local était déjà engagé dans des actions de vulgarisation scientifique, ce qui a facilité le dialogue et permis à la médiathèque d'exposer clairement ses enjeux.

La demande formulée portait sur la recherche d'une expertise fiable pour accompagner le développement du fonds sciences, en s'appuyant sur des spécialistes reconnus dans leurs domaines. Il ne s'agissait pas de considérer que tous les scientifiques pouvaient évaluer tous les sujets : au contraire, le comité ne traite que les thématiques pour lesquelles un expert est disponible. Lorsqu'aucune compétence n'est identifiée, le sujet n'est pas examiné.

Cette exigence suppose de rassembler, dans la mesure du possible, des scientifiques aux disciplines variées pour couvrir un large spectre. À noter que dans le cas de Saint-Sébastien-sur-Loire, aucun expert du domaine médical n'est présent dans le comité scientifique : celui-ci ne se prononce donc pas sur les documents médicaux.

En parallèle, il faut formaliser le travail avec le comité scientifique : les attendus, les besoins, le champ d'action, les moyens mis à disposition, mais aussi les relations avec les bibliothécaires (formation, accompagnement...). La première action mise en place avec lui a donc été une convention de partenariat, discutée lors d'une visite à la médiathèque. Il y avait très peu de littérature professionnelle sur le sujet, le modèle de convention s'est basé sur une convention entre une association scientifique et un musée (il semble que cette institution soit plus familière que la médiathèque pour l'appui sur des ressources extérieures).

Le comité scientifique et les collections

Par la suite, le comité scientifique a conduit un désherbage du fonds sciences, et proposé une liste d'acquisitions. Chaque ouvrage suggéré bénéficie d'un avis scientifique qui permet à l'équipe d'être accompagnée dans ses choix. La convention stipule que le comité scientifique doit proposer « des conseils d'acquisitions de documents qui devront être accessibles au plus grand nombre dans une démarche d'accès à l'information et aux savoirs scientifiques pour les citoyens ».

Cette démarche a aussi eu des effets sur l'équipe de la médiathèque : questionnement sur les acquisitions, élargissement de la veille documentaire, participation à des événements scientifiques... Les sciences sont devenues un sujet collectif, interrogeant en profondeur le métier ! Par exemple, est-il possible d'appliquer l'article de la loi Robert qui fixe « l'exigence de pluralisme et de diversité » au domaine des sciences ? Le pluralisme des idées est un de nos principes fondamentaux, mais il trouve ses limites face à des faits scientifiquement établis. Par définition, une loi scientifique reconnue ne se décline pas en plusieurs points de vue : elle repose sur des preuves, des méthodes et un consensus construit par la communauté scientifique. Dans ce cadre, le débat n'a pas lieu d'être au même titre que pour des sujets d'opinion ou de société.

C'est précisément pour répondre à ces enjeux que la médiathèque a souhaité s'appuyer sur un comité scientifique : afin de garantir des choix documentaires fondés, cohérents et légitimes, tout en restant fidèle aux missions de service public.

Le comité scientifique au service de l'action culturelle.
D'abord centré sur les collections et les besoins des bibliothécaires comme des usagers, les missions du comité scientifique se sont ensuite élargies à l'action culturelle pour poursuivre l'investissement collectif autour des sciences.

L'idée est de créer des rendez-vous récurrents autour des sciences : Le Labo des sciences de l'IESF, mais aussi des rencontres avec des chercheurs et scientifiques. L'objectif est d'inscrire les événements scientifiques à l'agenda annuel de la médiathèque.

La Fête de la Science mobilisera l'équipe et le comité scientifique, avec une programmation sur presque tout le mois d'octobre, au-delà du week-end identifié, avec des rendez-vous pour tous les publics, l'IESF mais aussi d'autres partenaires et intervenants.

Cet investissement de l'action culturelle scientifique permet à la médiathèque d'affirmer par des événements visibles et accessibles à tous et toutes son rôle dans la société, mais aussi sa force d'un lieu où on peut trouver des informations scientifiques vérifiées et validées.

Et après ?

Faire appel à un comité scientifique pour proposer des collections adaptées, avec une expertise scientifique, est un vrai point positif pour les usagers de la médiathèque. Cela ne doit pas être perçu comme le remplacement des acquisitions par les bibliothécaires, mais comme un complément nécessaire à l'élargissement des perspectives. C'est donc également un point positif pour les bibliothécaires qui sont ainsi au cœur d'une démarche scientifique, d'information et de lutte contre la désinformation, tout en acquérant pour elles et ils de nouvelles compétences à mettre au service des publics.

C'est pour cela qu'il faut formaliser le travail entre le comité scientifique et la collectivité de la médiathèque accueillante, définir un périmètre d'intervention où chaque partie peut fonctionner, quitte à envisager une évolution de la convention si nécessaire.

En résumé : votre comité scientifique vous attend, les futurs membres sont là autour de la médiathèque, trouvez-les et constituez votre comité ! ☰

1 SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE. tinyurl.com/5y9bkna

2 NANTES UNIVERSITÉ. Mission Culture Scientifique et Technique. tinyurl.com/vrdyr83t